



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON**

Compte-rendu réunion du 30 JUIN 2022

Présents : Thierry Lebreton, Jocelyne Granier, Jean-Louis Beretta, Rosa Parenti, Claudine Gorini, André Di Ruzza, Mario Ricci, Jean-Claude Malaury, Jean-Pierre Yapo, Sébastien Perrier David, Cristina Zanet

Absents Excusés : Dali Guenoune, Gilbert Rosset, Gérard Marty, Christian Laval

Début à 17h45

1 - Validation du compte-rendu du 02 juin 2022

Des modifications sont apportées ce jour sur les délégations des CDF.

2 - Note de la FFPJP sur la catégorie vétéran

À la suite de cette note, suppression des concours 55 ans et plus pour 2023. L'âge des vétérans reste inchangé (60 ans).

3 - Point trésorerie et commission financière

L'ancienne société gérant le contrat du photocopieur nous a contacté. On continue à payer le contrat ainsi que la maintenance de ce photocopieur que nous n'avons plus !

Où est le matériel et pourquoi on continue à payer ce contrat ? KODEN et maintenant KOESIO.

Juste pour info le CD69 dépense environ 6000 € par mois de frais courants !
Jocelyne rémunère tous les contrats du CD69.

A ce jour nous avons plus de 4 mois (dépenses, recettes, rapprochements à saisir).

Les clubs nous doivent énormément d'argent, des relances vont être faites, mais avant de demander aux clubs combien ils doivent il faut se mettre à jour des saisies comptables. Donc, à l'heure actuelle nous sommes incapables de savoir combien doivent les clubs !

4 - Retour sur la finale des CDC

- CDC open vétérans à Caluire : Caluire qui a gagné 1ere division, 2^e division gagnant Les Brosses, 3^e c'est la Muroise, et 5^e division c'est Belleville, les gagnants ont reçus 250 € et 150 € pour les perdants.

Thierry demande pourquoi il n'y avait pas de protocole (ni coupes, ni fanons) Jean-Pierre Yapo était le délégué.

L'année prochaine il faudra faire mieux !

On va quand même faire un geste pour l'assemblée générale (faire un plateau pour le club).

- CDC féminins 1ere division gagnant Couzon, 2^e division gagnant ASPVV. La aussi les gagnants ont gagnés 250 €.

CDC vétérans : Jean-Pierre Yapo demande une aide du comité pour aider 2 clubs pour leurs investissements pour les plateaux repas proposés. Club de l'ABC Duchère et les Brosses.

Un joueur des Brosses a jouer des CRC et ensuite CDC or c'est interdit.

1ere division : Bron, 2^e division Brosses, 3^e division Grigny, 4^e division PontTrambrouse

Certains clubs ont fait payer 15 € par joueur !

Question : comment savoir si un joueur a déjà joué en CRC ? La ligue demande aux clubs la liste des joueurs des CRC mais le comité n'est pas au courant !

5 - Note de frais déplacements (joueurs et délégués)

À la suite des premières délégations, des pistes sont envisagées pour faire des économies. Les premières délégations n'ont pas eu les mêmes indemnités !

Il faut vraiment faire des économies car le CD69 n'est pas « une vache à lait ». Jusqu'à maintenant le CD69 versais des espèces aux joueurs.

A compter de 2023 des justificatifs seront demandés, sans justificatifs pas de versements.

6 - Paiement des arbitres

Les arbitres coûtent chers au CD69. Il faut trouver des idées pour minimiser les couts.

Il faut trouver des pistes d'amélioration. Pour les GP c'est le comité qui prend en charge. Pour mémoire c'est 70 € la journée + les frais de déplacement.

Chaque concours organisé, le club doit payer les 0,50 €. Pourquoi ne pas augmenter à 1€.

Est-ce que le fait que les clubs devront payer les arbitres, ça ne va pas favoriser les concours sauvages ?

Le règlement fédéral dit que chaque club qui organise un concours doit payer les arbitres. Mario doit chercher le règlement fédéral.

7 - Point sur les commissions

- Jeunes : réunion ETD le 7 juillet à 18H – Championnat de France a Bourg saint Maurice le 23, 24 août 2022.
- Handicap : concours le 18 juin en triplète dans le boulodrome et soirée barbecue. Prochain concours handicap le 16 juin a Marennes.
- Féminin : RAS
- Vétérans : RAS
- Provençal : CDC tirage fait, c'est les 17 et 18 septembre à la Muroise
- Corpo : actuellement de moins en moins de participations et de moins en moins de licenciés. Pour mémoire en caisse : environ 6 000 €

8 - Questions diverses

Triplète mixte : proposition de faire les qualificatifs le dimanche 3 octobre 2022 et suivant le nombre de personnes ont fait la finale le dimanche 16 octobre 2022. Si pas possible **on annule**.

Des clubs se positionnent déjà pour les championnats triplète provençal et jeunes.

Les bons d'achat seront remis comme l'année dernière lors de l'Assemblée Générale.

Déclaration impôts sur les sociétés faite par Cristina, avec l'aide du cabinet JOYE

National de Villefranche : 11 amendes pour non-présentation de licences. Cette enveloppe confiée à Sébastien a été dérobée dans sans sacoche. (soit 110 €) Sébastien souhaite rembourser cet argent. Les membres présents ont voté et ne veulent pas qu'il rembourse. Donc affaire classée.

PROCHAINE REUNION LE 1^{er} SEPTEMBRE 2022